



Impersonnement de personnel hospitalier

Par Icarus

Bonjour,

Une personne m'a appelé ce matin en impersonnant un médecin hospitalier et en prétendant que mes parents étaient hospitalisés afin de poser des questions sur une personne proche. Je doute qu'il soit légal de chercher à obtenir des informations à caractère privé en impersonnant une fonction officielle. Je ne suis toutefois pas certain du statut légal de cet acte. Puis-je porter plainte, et si oui pour quel motif ?

Merci à vous.